

DECRET N° 2016-296 DU 17 MAI 2016

portant nomination de Maître **Tolulokpè Bilikis ASSANI épouse OKOUDJOU** en qualité de notaire à la charge précédemment occupée par Maître Djamiou ADEBO.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi 2002-015 du 30 décembre 2002 portant Statut du Notariat ;
- Vu** la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2014-245 du 04 avril 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Vu** le décret n°73-126 du 04 avril 1973 portant nomination de notaire ;
- Vu** le décret n°2007-113 du 09 mars 2007 portant nomination de Maître Djamiou ADEBO à la charge de notaire sis au carré numéro 8 à Guinkomey-Cotonou ;
- Vu** la lettre n°AP/Pdt-CNNB/BA/1684/15 du 03 août 2015 de la Chambre Nationale des Notaires du Bénin informant du décès de Maître Djamiou ADEBO survenu le 1^{er} août 2015 ;
- Vu** la copie de l'extrait d'acte de décès Maître Djamiou ADEBO n°122/MCOT/12èA en date à Cotonou du 13 août 2015 de;
- Sur** rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 04 mai 2016,

D E C R E T E :

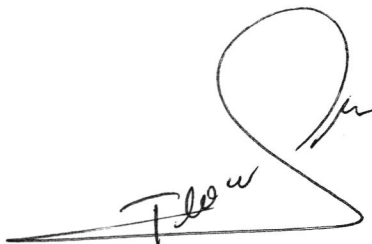
Article 1^{er}: Maître **Tolulokpè Bilikis ASSANI épouse OKOUDJOU**, notaire, est nommée à la charge notariale créée par décret n°73-126 du 04 avril 1973, précédemment occupée par feu Maître Djamiou ADEBO conformément au décret n°2007-113 du 09 mars 2007.

Article 2 : Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'application du présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment le décret n°2007-113 du 09 mars 2007 portant nomination de Maître Djamiou ADEBO à la charge de notaire sise au carré numéro 8 à Guinkomey-Cotonou.

Article 3 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 17 mai 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



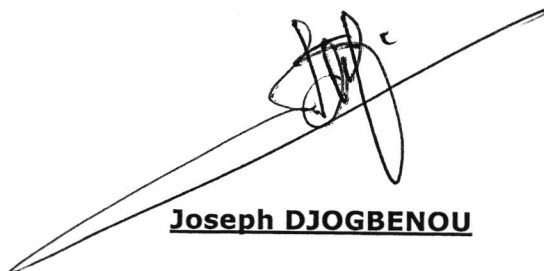
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,



Joseph DJOGBENOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MESGPR : 2 MJL: 2 AUTRES MINISTERES : 19 SGG 4 DGBM-
DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC- ENAM - FADESP 3-
UNIPAR - FDSP 2 JORB 1.-